

# La Sentinelle

Journal économique et littéraire, paraissant à la Chaux-de-Fonds le mercredi et le samedi

Le Numéro 5 Centimes

avec un résumé des nouvelles politiques étrangères  
Organe de l'Union des Sociétés ouvrières

Le Numéro 5 Centimes

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 6, rue de la Balance, 6	Du 1 <sup>er</sup> juin 1892										GARE DE CHAUX-DE-FONDS										Du 1 <sup>er</sup> juin 1892					ABONNEMENTS	
	Arrivées de	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	Départs pour	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	Un année . . . Fr.	Six mois . . . " "			
Locele	5 35	7 48	8 47	10 52	12 16	2 —	3 37	5 41	7 35	11 —	Locele	4 20	7 48	9 51	11 20	12 25	2 —	3 37	5 44	7 40	9 40	6 —	3 —				
Morteau	—	7 48	—	10 52	—	2 —	—	5 41	7 35	11 —	Morteau	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	7 40	—	—	—				
Besançon	—	7 48	—	10 52	—	2 —	—	5 41	—	11 —	Besançon	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	—	—	—	—				
Brenets au Locele	—	7 53	10 —	11 35	1 33	3 08	5 12	*5 58	6 55	11 18	Brenets du Locele	—	8 26	10 16	12 58	2 28	4 12	*5 20	6 16	8 05	10 40	—	—				
Les Ponts	5 30	7 40	—	—	1 20	4 40	—	9 15	—	—	Les Ponts	6 14	8 35	—	—	—	1 40	6 15	—	9 42	—	—	—				
Neuchâtel	—	7 40	9 41	12 17	3 27	5 36	*7 34	9 30	—	—	Neuchâtel	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	*3 41	5 50	7 42	—	—	—				
Genève	—	—	9 41	12 17	3 27	5 36	—	9 30	—	—	Genève	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	—	5 50	7 42	—	—	—				
Bienne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	10*52	—	Bienne	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	—	—	—	—				
Berne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	—	—	Berne	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 50	—	—	—	—				
Bâle	—	—	11 15	12 15	3 16	—	6 38	9 35	—	—	Bâle	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	—	—	—	—	—				

10 cts. la ligne ou son espace  
Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes 60 cent pour trois fois.  
Réclames: 30 c. la ligne

## Interdit

Le bureau central de la Fédération internationale des ouvriers monteurs de boîtes avise tous les fédérés que la **place de Besançon est mise à l'interdit**. — Tous les collègues sont invités à ne pas se diriger sur Besançon tant que l'interdit ne sera pas levé.

### Le bureau.

Pharmacie d'office: M. Bonjour, rue des Granges  
Toutes les autres pharmacies seront ouvertes jusqu'à midi.

## Fédération ouvrière horlogère

Dimanche dernier se sont réunis à St-Imier les membres désignés par l'assemblée du 19 juin pour élaborer un projet de statuts de la Fédération ouvrière horlogère. Le syndicat des graveurs s'y était également fait représenter. Le projet de statuts sera soumis à la discussion des fédérations et sections, puis un congrès qui se réunira dans la seconde moitié d'octobre se prononcera définitivement à leur sujet.

Deux opinions différentes étaient en présence: les uns voulaient baser la nouvelle fédération sur les fédérations et syndicats, et les autres voient le remède dans une organisation complètement centralisée. Voici du reste le travail que ces derniers ont présenté à la commission.

### Propositions motivées

de quelques membres faisant partie de la Commission de rédaction des statuts pour la Fédération ouvrière horlogère.

Tout en reconnaissant l'utilité d'une Fédération ouvrière horlogère, quelques membres de la commission demandent que sa création soit subordonnée à celle d'une réorganisation des corps de métiers ou syndicats.

A leur avis, et dans l'état actuel de l'organisation, une Fédération ouvrière horlogère composée seulement des syndicats existants dans leur forme actuelle, ne serait qu'un rouage de plus, inutile et coûteux, dans notre système d'organisation ouvrière déjà trop compliqué et n'aurait pas pour effet de provoquer l'organisation de la grande masse qui se trouve actuellement en dehors du mouvement, ce qui est cependant le but primordial de tout groupement ouvrier.

Malgré six années d'efforts continus en vue de l'organisation horlogère, la totalité des ouvriers syndiqués équivalait à 12,000 environ, alors que la totalité des ouvriers horlogers s'élève à 40,000! Et en dehors des nombreux syndicats morts-nés, quelle est la situation des syndicats existants? Les uns offrent tous les signes d'une décomposition rapide, les autres des signes de défaillance et d'impuissance. Somme toute, on peut considérer que le mouvement horloger déjà très faible en raison de ses forces numériques se trouve actuellement en pleine décadence, au point que certains syndicats voient la mort lente les envahir.

Un tel état de choses a ses causes qu'il est bon d'examiner. Le mouvement périclite parce qu'il a manqué de cohésion, parce que l'union intime a manqué dans les efforts qui auraient dû être communs au lieu d'être isolés, il périclite parce que les hommes d'énergie les mieux trempés se découragent devant la stérilité des efforts. Aujourd'hui, plusieurs syndicats suivent le chemin de la déconfiture et la plus grande partie des ouvriers reste inorganisée sans qu'on puisse concevoir l'espérance qu'elle le sera un jour tant qu'on

conservera le principe d'organisation par branches séparées.

Certes, nous savons qu'une indifférence coupable a joué le grand rôle dans l'insuccès du mouvement horloger; nous savons aussi que des mesures trop précipitées ont été la cause de la ruine de plusieurs syndicats naissants, mais nous savons aussi qu'une des grandes causes d'avortement dans nos projets d'organisation a été précisément le système d'organisation par parties séparées.

Si nous nous reportons à la période pleine d'enthousiasme et d'activité de 1886, nous remarquerons qu'une tendance plus large présidait à l'esprit du mouvement. A cette époque, plusieurs jeunes sections de remonteurs s'étaient érigées en syndicat provisoire et travaillaient énergiquement à englober dans leur sein toutes les parties de la montre, sans distinction, sauf la boîte. Grâce à ce système, le mouvement prenait de l'extension. Sonceboz, Moutier, Porrentruy, étaient en plein dans l'organisation et on pouvait prévoir qu'un groupement aussi large de vue, d'ensemble et de cohésion aboutirait certainement. C'était là la bonne tactique, mais la Bourgeoisie en prévit le danger. Dans une assemblée tenue à Sonceboz, on vint conseiller aux ouvriers d'abandonner le principe d'organisation uniforme et d'adopter le système d'organisation par branches séparées. Le raisonnement était juste au point de vue des intérêts patronaux: en fractionnant les forces ouvrières, un affaiblissement général se produirait certainement, on sait qu'il y a toujours à gagner lorsqu'on parvient à diviser les forces de l'ennemi.

Si nous disons qu'une des grandes causes de l'insuccès du mouvement horloger a été le principe d'organisation par branches séparées, c'est qu'il était et est encore impossible pour beaucoup d'ouvriers et de parties de se syndiquer. C'est qu'il n'existe pas partout des hommes assez capables pour les détails d'administration et assez dévoués pour assumer sur leurs têtes les rancunes patronales suscitées par leur activité. Ceci est un fait notoire dont il faut tenir compte. Le nombre de sections qui ont croulées en raison de ces causes est innombrable et on est en droit de dire que ces effondrements ne se seraient pas produits si les ouvriers organisés égoïstement en branches séparées avaient été, au contraire, « noyés dans une organisation générale offrant plus de cohésion pour lutter contre le patronat et plus de marge pour le choix des hommes dont l'activité et le dévouement sont de toute nécessité. »

Qu'on examine bien la chose: le fractionnement des forces a été une des causes de l'inorganisation de la grande masse, et de la chute des syndicats faibles en forces numériques. Ce n'est donc pas la fondation d'une Fédération horlogère comprenant les syndicats dans leur forme actuellement vicieuse, qui augmentera le nombre des syndiqués, puisqu'il est avéré qu'une grande partie des branches ne peut se syndiquer isolément. En cette occurrence, la seule planche de salut nous paraît être celle-ci: « C'est que les syndicats ayant quelque vitalité doivent s'assimiler les branches inorganisables et les syndicats anémiques. »

On ne peut nier qu'une assez large solidarité ait existé de syndicat à syndicat, surtout dans les cas de grèves, mais il n'en est pas moins vrai que chaque syndicat était et est encore livré à ses propres forces, luttant en de petits combats d'escarmouches sans résultats bien appréciables et s'usant dans la lutte contre le patronat d'une façon stérile et précisément parce que les efforts sont divisés et sans cohésion; nous disons sans cohésion, car quand un syndicat est aux prises avec le patron, les autres assistent impas-

sibles à la lutte, se bornant à faire des vœux pour le succès de leur confrère, alors qu'une action commune devrait exister pour réduire le patron à la raison. Or, cette action commune n'existera jamais avec le système d'organisation actuel, et pourtant serait des plus possibles lorsqu'une soudure intime lierait les ouvriers de toutes les parties, du moins dans leurs grandes lignes.

Au point de vue général, quelle a été la conséquence de l'action des syndicats? les forts ont triomphé dans une certaine mesure, mais les faibles ont été battus à plate couture. Et quand un fabricant dut céder devant un syndicat, il sut bien se récupérer sur les parties inorganisées et sur les syndicats anémiques. Aujourd'hui encore, quant un fabricant veut faire une baisse, se sont encore les mêmes éléments faibles qui en supportent les conséquences.

Donc le système de revendication ouvrière actuel est vicieux puisqu'il n'assure des avantages qu'à une faible minorité au détriment de la masse. Mais aussi quel avenir nous réserve-t-il, cet état de choses? Cette faible minorité qui se maintient tant bien que mal grâce à une certaine puissance syndicale, ne finira-t-elle pas par être annihilée, débordée, par la grande masse qui envahira certainement les parties favorisées.

Une des raisons qui nous dictent nos projets de réorganisation ouvrière sont les transformations techniques qui s'opèrent dans la fabrication par suite du machinisme et de la division du travail. Les diverses branches fractionnées en saisons multiples s'enchevêtrant les unes dans les autres et permettant aux ouvriers de les abandonner facilement l'une pour l'autre, nous indiquent que sous peu l'on ne pourra plus se servir des limites étroites des syndicats actuels et que forcément une organisation nouvelle et plus générale deviendra nécessaire.

Voilà quelques-unes des observations que nous formulons contre le groupement actuel. Deux voies nous paraissent tracées au mouvement: ou bien rester dans l'étroitesse et l'égoïsme qui est le caractéristique des syndicats actuels et mourir de mort lente, ou bien donner un regain de vigueur au mouvement en lui donnant plus de cohésion et en abordant franchement le terrain de la solidarité sans distinctions de parties.

Nous avons l'intime conviction qu'un seul syndicat horloger suffirait, mais comme certains syndicats ne veulent pas abandonner leurs avantages conquis, ce que nous comprenons facilement du reste, voici ce que nous préconisons et proposons:

1. Tous les éléments ouvriers travaillant sur l'industrie horlogère seront répartis en trois syndicats:
  - A. Syndicat des ouvriers sur ébauches, finisages et pignons;
  - B. Syndicat des ouvriers du mouvement;
  - C. Syndicat des ouvriers de la boîte.
2. Ces trois syndicats composent la Fédération ouvrière horlogère.
3. La Fédération ouvrière horlogère forme une section de la Fédération suisse des syndicats professionnels.
4. Le syndicat A, soit celui de l'ébauche, reste dans sa forme actuelle.
5. Le syndicat B, soit celui du mouvement, se compose des repasseurs, démonteurs et remonteurs, des planteurs d'échappements ancre et cylindre, des emboîteurs, sertisseurs, réglers, poseurs de quantième et chronographes et de toutes les autres parties du mouvement que le syndicat trouvera bon d'admettre.

Ouvriers! Soutenez le journal qui défend vos intérêts



6. Le syndicat C, soit celui de la boîte, se compose des monteurs de boîtes en tous métaux, des ouvriers faiseurs de pendants, anneaux, couronnes et galonnés, des cuvetiers, des graveurs et guillocheurs et de toutes les autres branches de la boîte que le syndicat pourra s'assimiler.

Les avantages qui découleraient de l'organisation ainsi simplifiée seraient :

- 1° Une grande économie réalisée dans l'administration actuellement trop coûteuse.
- 2° Une augmentation considérable du nombre des syndiqués.
- 3° Une force morale acquise aux yeux du patronat par le fait d'une entente plus complète dans la résistance contre les baisses.

Placée sur ces bases, l'idée d'organisation ouvrière gagnera du terrain dans l'opinion publique, lorsqu'on saura que tous les éléments, sans distinction de parties, y trouveront leurs places, et auront leurs intérêts également sauvegardés.

Elle gagnera également en valeur effective par le fait que les patrons hésiteront à poser leurs ultimatum de baisse quand ils sentiront qu'ils sont en face d'une organisation unie et qui aura pour devise celle qu'on prononce si souvent et qu'on pratique si rarement :

*Un pour tous, tous pour un.*

## Congrès de la paix

Nous commençons aujourd'hui la publication du rapport présenté par M. Gustave Renaud, député ouvrier de la Chaux-de-Fonds, au Congrès de la paix réuni en ce moment à Berne. Nos lecteurs liront avec intérêt cet intéressant travail dû à un de nos plus sympathiques collaborateurs.

Dans le procès qu'elle intente contre la barbarie, l'humanité, malgré les incidents, les renvois, les chaussetrapes de la procédure, aura nécessairement un jour cause gagnée.

Ce jour est-il prochain ?

Oui, si nous savons vouloir, car, ainsi que le dit Francesco Siccardi dans l'article qu'il écrivait peu de jours avant sa mort pour les *Etats-Unis d'Europe* :

« Les temps sont mûrs, les milieux propices, les » circonstances favorables. »

Et je n'en veux pour preuve que ce qui se passe aujourd'hui ici, dans la ville fédérale, où se tint le second congrès de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, du 22 au 26 septembre 1868, sous la présidence de Gustave Vogt.

Que de chemin parcouru dès lors et quelle différence entre le congrès d'alors et celui d'aujourd'hui.

Comme l'œuvre s'est développée, perfectionnée, agrandie, comme elle a pris corps, comme elle est entrée dans le domaine des faits.

Car elle est organisée, maintenant, l'armée de la paix, elle n'est plus composée seulement de généraux volontaires, francs-tireurs, se raillant chaque année au son du clairon d'appel pour faire campagne de quelques jours contre l'ennemi séculaire.

Les résolutions des congrès qui se sont annuellement tenus et d'une manière ininterrompue depuis la fondation de la Ligue à Genève en 1867, résolutions qui paraissent platoniques et puériles au début, ont pris corps. Un peu dédaignées d'abord, elles se sont insensiblement imposées par leur persistance et par la vérité des principes qu'elles affirmaient. Lentement elles ont pénétré dans des milieux qui paraissaient inaccessibles ; elles ont fini par trouver accueil chez les plus réfractaires, elles sont aujourd'hui admises comme les *pro-dromes* du code de demain.

C'est que, si parfois elles sont lentes à venir, la raison et la justice ne perdent jamais leurs droits, et l'une et l'autre viennent toujours au secours de l'humanité.

Donc, la cause de la paix, contredite au début, vilipendée même, voit tous les jours ses adhérents augmenter, puis se chercher, se grouper, pour former cette armée régulière, disciplinée, sans laquelle il n'y a pas de victoire possible.

Aujourd'hui la paix est désirée par chacun, gouvernants et gouvernés ; il y a presque unanimité pour demander la suppression de la guerre. *Paix* est le mot de ralliement du grand nombre. Où l'on n'est plus d'accord c'est sur les moyens à employer pour atteindre le but.

Le *Si vos pacem pona bellum* est encore la devise trop en honneur chez les nations qui ont pour elles le nombre et dont les gouvernants ne croient pouvoir s'affranchir d'une notion que des siècles ont consacrée.

C'est parce qu'ils croient devoir continuer à se soumettre à cette formule surannée que les gouvernements arment toujours et que, oh ironie, c'est au nom de la paix que notre vieille Europe est transformée en un immense camp retranché dans lequel l'agriculture, l'industrie et le commerce sont comme des accessoires, le principal étant la préparation et l'entraînement de la chair à canon.

Le formidable choc de l'Allemagne et de la France en 1870 a laissé partout des souvenirs inoubliables et pas n'est besoin d'avoir assisté en personne à l'un des

actes de cette lugubre tragédie pour en connaître les horreurs.

\* \* \*

Ce que serait la prochaine guerre, celle en évitation de laquelle on procède aux formidables armements qui épuisent les peuples par tous les bouts, il n'est pas possible de le dire d'une manière certaine.

Les stratégestes ne sont pas fixés sur les difficultés de la direction de leurs troupes, l'étendue des fronts de bataille réservera des surprises à chacun.

On est mieux fixé sur les effets des nouvelles armes et munitions :

Ainsi, les projectiles qui atteindront la charpente, l'ossature, ne produiront plus les effets des anciennes armes ; cela perforera l'os sans produire d'esquillage, l'amputation et ses suites sera à peu près supprimée.

Par contre, il est établi et reconnu que les projectiles qui entrèrent dans les parties molles du corps causeront fatalement la mort. — Pour ne pas encombrer les ambulances et surmener le personnel sanitaire, il suffira de tirer à mi-corps ; on pourra tuer ainsi sûrement des milliers d'hommes par minute. (*A suivre.*)

## Nouvelles étrangères

**France.** — Lundi, s'est ouverte par toute la France la session ordinaire des conseils généraux renouvelés au profit de la République par la dernière consultation du suffrage universel.

Les résultats décisifs de ce renouvellement partiel ont apparaissent d'une façon éclatante dans la composition des bureaux de ces assemblées départementales et dans les discours de presque tous leurs présidents. Il n'y a plus que cinq ou six conseils généraux où la majorité reste encore aux adversaires du régime actuel. Quarante-vingt-quatre appartiennent à la République.

— M. Emile Zola est à Lourdes avec Mme Zola. Il est l'objet de la curiosité générale. Il passe beaucoup de temps à la gare, à l'arrivée des malades qu'il s'attache à examiner de très près.

Dans l'intervalle des trains il suit les « pisteuses », c'est-à-dire les femmes qui recolent les pèlerins à leur arrivée à Lourdes pour les conduire dans les maisons particulières. Il écoute leur conversation et note aussitôt ses observations.

Il stationne aussi longtemps au sanctuaire dit de l'Apparition.

— Les grévistes de Lens ont décidé de reprendre leur travail. La Compagnie des mines, dorénavant, embauchera des ouvriers français de préférence à des étrangers.

**Allemagne.** — *Le choléra à Hambourg.* — Le choléra prend une grande extension à Hambourg, surtout dans les quartiers voisins du port. Lundi, il y a eu 128 cas et de nombreux décès ; mardi, 340 cas, dont 130 mortels. Il n'y a plus aucun doute qu'on ne soit en présence du choléra asiatique. Une véritable panique s'est emparée de la population. Les autorités cherchent à la calmer en démentant les nouvelles trop alarmantes et en faisant croire qu'il ne s'agit pas du choléra. Le docteur Koch et un de ses assistants sont arrivés pour étudier la maladie.

— *Annonce compromettante.* — Une annonce publiée par un journal de Hirschberg, en Silésie, va causer de sérieux embarras à un fonctionnaire des chemins de fer prussiens. Ce fonctionnaire, se faisant passer pour un *Stroh Wittwer*, un monsieur dont la femme est absente pour quelque temps, demandait une compagne qui ferait avec lui une excursion dans le Riesengebirge. Le parquet est pudique en Allemagne, chacun sait cela ; une instruction fut ouverte et elle établit que l'auteur de l'annonce était un fonctionnaire qui, pour des motifs de santé, avait obtenu un long congé agrémenté d'une bonne gratification.

Le faux malade passera devant le tribunal correctionnel. Son procès sera suivi avec quelque intérêt par les amis du franc rire.

**Angleterre.** — Un journal de Londres publie une monographie de M. Heir Hardie, le nouveau député ouvrier, qui paraît en passe de devenir une des figures les plus curieuses du Parlement britannique.

M. Heir Hardie est Ecossais ; il a commencé sa rude existence de travailleur dans les mines. A douze ans, il ne savait pas lire ; à vingt ans, il faisait paraître un journal.

Il vient de gagner une circonscription de Londres en plaidant la cause des huit heures de travail. Depuis des années, du reste, ses électeurs d'aujourd'hui avaient coutume de dire : « Hardie est notre homme et les petits enfants de West Hamm acclamaient son nom ».

Heir Hardie est surtout le champion de la foule des travailleurs qui, privés des avantages de l'apprentissage, n'ont pas de métier déterminé. Les manœuvres vivant au jour le jour. Nul mieux que lui ne sait ce qu'ils veulent, ne connaît leurs besoins.

A cette étude, sur le vif, de leurs misères qu'il a longtemps partagées, Heir Hardie a ajouté la connaissance approfondie des questions sociales.

Heir Hardie est le grand ami de M. Cunningham Graham.

— M. Labouchère dans le *Truth* raconte les motifs de son exclusion du ministère. La reine demandait que

M. Labouchère écrivit une lettre déclarant qu'il ne désirait pas de portefeuille, mais M. Labouchère refusa net. De là ressentiment.

## Nouvelles des cantons

**Vaud.** — L'enquête sur l'état des bateaux de la compagnie de navigation continue avec activité, dit la *Revue*. Les bateaux se succèdent aux chantiers d'Ouchy pour y subir une inspection minutieuse. L'un d'eux n'en sortira plus, c'est l'*Aigle*, le doyen des bateaux de la compagnie. Il sera mis hors d'usage, l'état de sa coque ne lui permet pas, dit-on, de recevoir de nouvelles machines.

La visite des chaudières de l'*Helvétie* a révélé des fissures au dôme. Les réparations seront longues.

On devra changer les chaudières du *Léman*, mais on ne sait pas encore si la coque pourra supporter le poids de machines plus fortes, chargée comme elle est d'un second pont qui n'avait pas été prévu lors de la construction du bateau.

Il y aura une série d'autres réparations de moindre importance à faire aux bateaux qui sont en service presque toute l'année. On en peut conclure que les services supprimés ne seront pas rétablis avant un certain temps.

Voilà à quoi, remarque notre confrère, aboutit le système des économies à tout prix.

Le jugement de l'affaire du *Mont-Blanc* est remis aux autorités vaudoises, avec charge d'appliquer le Code pénal fédéral.

**Tessin.** — La foudre est tombée lundi sur l'église de Lugano, pendant le service du soir, provoquant une panique terrible. Plusieurs personnes ont été brûlées, mais aucune grièvement.

**Schaffhouse.** — *Un triple assassinat.* — Dans la partie nord du village de Löhningen est situé une maison isolée comprenant deux logements, dont l'un est habité par l'huissier municipal Walther ; l'autre abritait le frère de l'huissier, Sébastien Walther, fabricant de fourches, sa femme et leur enfant. Lundi matin, l'huissier remarquant que son frère n'était pas debout à l'heure accoutumée, l'appela, mais sans obtenir de réponse. Inquiet, il se rendit chez lui par l'étable communiquant avec le corridor de la maison. Arrivé dans la chambre à coucher, un horrible spectacle s'offrit à lui. Sur le plancher gisait dans une mare de sang le cadavre de son frère dont le crâne était fracassé ; à côté de lui était étendue sa jeune femme à peine âgée de 23 ans ; elle donnait encore signe de vie, quoique sa tête portât la marque de profondes blessures ; dans le lit, se trouvait l'enfant d'un an, mort étouffé.

**Zurich.** — Les élections à *Neu-Zurich* se sont terminées à l'avantage des propositions des libéraux. Les démocrates et démocrates-socialistes ont donc subi un échec. Au conseil administratif, Vogelsanger a été élu ; parmi les élus du grand conseil de ville nous remarquons Curti, Greulich, Morf, Graf, Conzett, Lang, Merk, Gang, Heusler, Schwarber, Stünzi, Jagmetti, Schuhmacher.

Sur les 13 élus 7 à 8 appartiennent au parti démocratique-socialiste, les autres à la Société du Grutli.

## Chronique horlogère.

**Exposition de Chicago.** — Le *Moniteur de la bijouterie et de l'horlogerie* publie l'article suivant, que nous croyons utile de reproduire, parce qu'il nous renseigne sur les dispositions de nos voisins relativement à la participation de l'horlogerie française à l'exposition de Chicago.

Quant à l'horlogerie suisse, les informations qui nous sont données, permettent d'espérer qu'elle sera dignement représentée à Chicago ; en effet, le nombre des exposants est en augmentation et les hésitations de la première heure ont fait place à une plus nette compréhension de ce que notre intérêt bien entendu nous commande de faire.

Les fabricants d'horlogerie de la Suisse, qui, au début avaient montré un vif enthousiasme pour la participation à l'exposition de Chicago, semblent se décourager, malgré les subventions importantes que leur ont votées la Confédération et les cantons intéressés.

Un grand nombre d'adhésions provisoires n'ont pas été suivies d'adhésions définitives, et il semble qu'à moins d'un revirement complet, la fabrique suisse ne sera pas représentée à Chicago par la brillante, imposante collectivité que l'on avait espéré former, et qui aurait surpassé celle de 1889 à Paris.

Les motifs de ce découragement ? Chicago est bien loin ; la propriété industrielle ne paraît pas suffisamment protégée aux Etats-Unis et les Américains sont passés maîtres dans l'art de copier les modèles, les décorations et les calibres.

Et puis, on sait que les fabriques de l'autre côté de l'Océan, vont faire un colossal effort, essayer de frapper un grand coup et qu'elles travaillent depuis longtemps à présenter aux étrangers une exposition horlogère avec des milliers et des milliers de montres appartenant à de très nombreux genres.

Il est évident que si les exposants européens veulent



avoir quelque chance que leurs produits soient remarqués à Chicago, ils faut qu'ils fassent grand.

C'est ainsi qu'une très importante manufacture d'horlogerie du pays de Montbéliard, dont les montres à bon marché sont connues dans tout l'univers, et qui a envoyé en Amérique un de ses membres pour étudier précisément l'organisation de l'exposition de Chicago, n'a pas cru, malgré sa puissance industrielle et commerciale, pouvoir arriver seule à réaliser l'effet cherché, et qu'elle vient de provoquer dans les syndicats de la région, l'étude d'une grande collectivité de l'horlogerie du Doubs et du Haut-Rhin.

Nous avons exposé, dans une précédente chronique, les raisons qui déterminaient alors le manque d'enthousiasme dans le pays horloger français quant à l'exposition de Chicago. Mais la situation change complètement devant cette proposition de collectivité et le découragement de la Suisse.

**Monteurs de boîtes de Besançon.** — *Fédération ouvrière.* — Le comité fédéral s'est réuni extraordinairement dimanche matin pour examiner les mesures à prendre au sujet de la grève des ouvriers monteurs de boîtes d'or.

Après avoir reconnu la légitimité de cette grève, le comité vote un secours en faveur des grévistes et décide que les syndicats adhérents seront invités à verser par anticipation trois cotisations.

En outre, des listes de souscription seront mises en circulation; chaque société sera chargée de les faire présenter à ses adhérents et d'en opérer le recouvrement. Les fonds devront être remis dimanche prochain 28 août, dans l'après-midi.

— Jeudi a eu lieu une assemblée plénière des syndicats adhérents, dans laquelle les motifs de la grève ont été expliqués et où l'on a vivement encouragé tous les syndiqués à souscrire.

— Ainsi que nos lecteurs le savent, les patrons se sont refusés obstinément à accepter le tarif proposé par leurs ouvriers. Samedi, ces derniers ont été invités à reprendre leurs outils. Ce qu'il y a de mieux, c'est que les rares faux-frères qui avaient l'intention de continuer le travail ont dû faire de même.

On a pu voir que la Fédération ouvrière a pris des mesures pour fournir des secours aux grévistes.

D'un autre côté, le groupe socialiste a décidé de faire circuler dans le même but une liste de souscription parmi ses membres.

Le *Réveil du peuple* engage tous les travailleurs à apporter leur obole aux monteurs de boîtes. Ils ont le plus grand intérêt à la réussite de la grève, car elle démontre la force que peuvent acquérir les ouvriers par le groupement et la solidarité. C'est aujourd'hui le tour d'une corporation à essayer d'améliorer sa situation, demain ce sera celui d'une autre.

Aussi nous ne doutons pas du succès; mais il faut pour cela que chacun comprenne et fasse son devoir.

## Chronique neuchâteloise

**Le Russey.** — *Eau, lumière et force à bon marché.* — Il n'est pas arrivé souvent, il n'est peut-être jamais arrivé aux agriculteurs de la Grand-Combe-des-Bois d'entendre une conférence telle que celle qui leur a été donnée jeudi matin 11 août par M. l'ingénieur Ritter.

C'est dans la salle d'école qu'a eu lieu ce magistral exposé, jolie petite salle de laquelle on voit se profiler les vallonnements de Pouilleret et d'autres monticules, et qui, pour la circonstance, était parée d'une énorme touffe d'œillets embaumés et toute tapissée de cartes, de plans et profils.

Une quarantaine de personnes assistaient à cette conférence, parmi lesquelles quelques dames. Nous avons noté MM. Gabet, maire, et Prêtre, curé de la Grand-Combe-des-Bois, MM. Deleule, maire du Russey, et Binétruy, maire de Charquemont, tous deux conseillers généraux.

Avec cette clarté, cette limpidité qui le caractérisent, M. l'ingénieur Ritter a développé son sujet.

Je ne sais pourquoi — plusieurs de ceux qui ont eu le privilège d'entendre l'honorable technicien seront de mon avis — lorsqu'on écoute M. Ritter, des idées poétiques vous ensouillent le cerveau.

Est-ce magie des chiffres, grandeur du sujet, puissance de conception qui jaillissent de ce cerveau en ébullition perpétuelle? Cet homme-là vous empoigne littéralement.

Je l'ai suivi avec enthousiasme, quant à moi, dans son projet grandiose qui consiste à utiliser le Doubs et la Loue pour en faire lever en quelque sorte les forces, aujourd'hui inutilisées et stériles, et cependant si fécondes lorsqu'on sait les employer.

Ces eaux que vous contemplez et qui sont tour à tour tumultueuses ou dormantes, ces eaux qui ont inspiré tant de belles pages, provoqué tant d'admiration, suscité tant d'enthousiasmes, ces eaux jaillissantes, torrentueuses, écumantes, colères et sereines tour à tour, ne sont pas ce que tout un peuple de touristes et de voyageurs pense, une sorte de caprice de la nature créé pour l'unique joie des yeux, c'est un perpétuel miracle de forces qui s'évanouissent, un éternel prodige de richesses qui se perdent. Et ce n'est pas un des moindres progrès du génie humain que cette compré-

hension très moderne des inépuisables ressources que prodiguent à flots les cours d'eau.

M. Ritter nous a expliqué tout cela avec la chaleur communicative qui lui est propre et qui rend presque attrayantes des causeries scientifiques dont on ne saurait dire qu'elles sont arides puisqu'elles roulent uniquement sur l'eau.

Il n'a pas eu de peine à démontrer qu'il lui serait facile d'alimenter toute la région du plateau Morteau-Russey-Mâche d'une eau abondante, de fournir la lumière électrique à des conditions absolument favorables et de mettre la force motrice à la disposition de tous ceux qui en manquent.

Son projet est simple. Il s'agit de solidariser les forces tirées de la Loue avec celles du Doubs et, par un système au sujet duquel l'inventeur entend garder actuellement le secret, de corriger les écarts actuels de force de façon à la régulariser. D'une manière générale, M. Ritter déclare pouvoir arriver à utiliser 375 à 400 mètres de chute au moyen desquels il sera loisible à nos après-venant de posséder un jour, tous les travaux, qui seront évidemment de longue durée, une fois exécutés, 55,000 à 60,000 chevaux de 12 heures. Et il prétend pouvoir mettre à la disposition des ouvriers industriels, pour le prix de 50 centimes par jour, une fraction de force qui équivaldrait au travail à la manivelle d'un homme pendant 11 heures par jour.

Mais ce qui intéresse tout particulièrement les cultivateurs de la région, c'est l'alimentation d'eau. Sur tout le plateau, il n'y a pas d'autre eau que celle de citerne. Cela vient du terrain — et par terrain on entend géologiquement la masse constitutive de l'écorce terrestre — qui est formé de terrain jurassique supérieur, perméable, fissuré, crevassé, un terrain qui boit tout. Heureusement qu'au-dessous se trouve une couche de marne d'environ 50 à 100 mètres, dite terrain jurassique moyen ou oxfordien qui, si elle est imperméable, forme par endroits des cuvettes souterraines dont le trop plein s'écoule par des déchirures, des exutoires que M. Ritter appelle pittoresquement des becs d'écuelle.

Or, l'honorable technicien connaît quantité de ces déversoirs. Il déclare en savoir qui produiront au total 30,000 litres par minute, soit quinze fois plus que pour alimenter d'eau potable la population de la Chaux-de-Fonds. Le problème à résoudre n'est plus qu'un jeu après l'entreprise si réussie de l'amenée des eaux dans la grande cité des montagnes neuchâteloises. La cote moyenne des rivières du Doubs est de 650, il s'agit d'élever l'eau à 1,040 environ, c'est donc 400 mètres à peu près qu'il faut faire gravir. Le trajet ascendant de l'eau d'alimentation de la Chaux-de-Fonds est de 500 mètres.

M. Ritter entend solidariser au fonctionnement de cette œuvre si éminemment utile toutes les localités du plateau. Elles y sont intéressées au premier chef, puisqu'elles acquerront une eau saine, abondante, une eau en quelque sorte distribuée à profusion. C'est une association générale de tous les villages dépourvus d'eau qui permettra à la Société en voie de formation de réaliser des prodiges.

Car, et c'est ici le dernier point de ce peut-être trop long compte rendu, M. Ritter se fait fort de fournir, — à côté de l'eau au robinet dans chaque village et de la force motrice à bon marché à tous ceux qui en demanderont, — de la lumière électrique à des conditions excessivement minimes. Faire bénéficier de tous les avantages des villes les localités qui se trouvent de Morteau à Mâche, et cela au triple point de vue déjà signalé de l'alimentation d'eau, de la lumière électrique et de la force motrice, tel est en résumé le plan du savant ingénieur qui a déjà rencontré de nombreuses et puissantes sympathies.

Un dernier mot.

Comme il amènera la lumière électrique partout où on la demandera, M. Ritter créera dans chaque village des hydrantes. Vraiment, on croit rêver en songeant que c'est des mêmes sources que la mécanique moderne tire à volonté et l'eau et le feu. Tout en écoutant l'honorable ingénieur, je songeais à l'infini mystère de la création, à cette terre vraiment nourricière dont nous fouillons les entrailles depuis des siècles pour y aller arracher le noir charbon recéleur de flammes, à cette terre surtout qui, depuis des éternités, nous offre des intarissables mamelles auxquelles nous pourrions désormais puiser l'eau, la lumière et la force d'une façon à peu près indéfinie.

Comment trouvez-vous le philosophe grec qui prononça: *Panta rei...* tout coule!

Moi, je le trouve très fort; c'est ce que je pense de M. Ritter aussi. W. B.

## Chronique locale

Les fêtes champêtres sont à la mode, grâce surtout à l'été splendide dont nous jouissons, et toutes nos diverses sociétés rivalisent de zèle pour les rendre belles et agréables.

Le comité d'organisation de la Société française déploie la plus louable activité pour faire réussir la sienne, et ses efforts seront certes couronnés de succès.

L'emplacement où se tiendra la fête a été des mieux choisis, bien ombragé, à proximité de la ville, il attirera un nombreux public.

Les consommations seront de première qualité, il y en aura de toutes sortes: vins, bière, limonade, sirop, pâtisserie, charcuterie, fruits variés, et leurs prix seront les mêmes qu'en ville.

L'excellent orchestre *Renaissance* a bien voulu prêter son concours, et, au son de ses accents, la jeunesse pourra se livrer au plaisir de la danse.

(Voir aux annonces)

*Caisse de prêts gratuits.* — Nous sommes assaillis de demandes concernant le fonctionnement de la banque de prêts gratuits dont la création a été annoncée il y a quelques temps. Des renseignements pris, il résulte que le conseil communal est chargé de l'organisation de cette institution et que, par conséquent, lui seul est responsable des lenteurs mises au fonctionnement d'une chose promise et attendue avec impatience. Il ne faudrait pourtant pas berner tout un monde de malheureux, car tôt ou tard ils sauront bien découvrir les auteurs de cette comédie. A bon entendeur, salut!

Un père de famille.

Au sujet de cette question, notre collègue A. Piron avait demandé des renseignements à M. Fritz Huguenin, secrétaire de la Chambre du commerce, de l'industrie et du travail. Voici la réponse qui lui a été adressée:

Chaux-de-Fonds, 25 août, 1892.

Monsieur A. Piron, député, Chaux-de-Fonds

Ainsi que je vous l'ai promis, j'ai écrit à M. C. Wuilleumier-Robert, directeur des finances communales pour lui demander à quoi en était la question de la caisse de prêts gratuits, et lui disant que certaines impatiences étaient à la veille de se manifester.

M. Wuilleumier-Robert est encore absent, comme vous le verrez par la réponse que j'ai reçue de son remplaçant, que je vous transmets ci-contre. Je crois que le mieux est d'attendre patiemment les quelques jours qui nous séparent de la fin du mois. Au besoin, je renouvellerai ma demande.

Veillez agréer, Monsieur, mes bien sincères salutations.

Le Secrétaire de la Chambre: F. HUGUENIN.

A Monsieur F. Huguenin,

Secrétaire de la Chambre cantonale du commerce, en Ville

Monsieur,

Je vous accuse réception de votre honorée du 24 courant relative à la question de la Caisse de prêts gratuits. M. Wuilleumier-Robert étant absent jusqu'à la fin du mois, vous répondra à son retour; il m'est impossible de le faire, car je ne suis absolument pas au courant de cette affaire.

Agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Par délégation de la Direction des finances:

O. DUBOIS.

Nous espérons qu'à son retour M. Wuilleumier-Robert voudra bien renseigner le public sur cette affaire.

(Réd.)

La comité des *Amis de la Sentinelle* s'occupe en ce moment d'une réorganisation complète de notre administration. Les démarches sont sur le point d'aboutir; cependant, ensuite de diverses circonstances il ne peut encore rien être publié. Tout fait prévoir que ce n'est que dans le prochain numéro que nous serons en mesure de mettre nos lecteurs au courant de la nouvelle réorganisation.

(Réd.)

## Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

32<sup>me</sup> SEMAINE. — Du 15 au 21 AOUT 1892.

### Naissances

Jeanneret, Roger-William, fils de Paul-Ulysse et de Louisa Lucie née Portmann, Neuchâtelois.  
Hurni, Marie, fille de Hermann et de Rosette née Sommer, Fribourgeoise.  
Steinger, Jules-Léon, fils de Jules-Ernest et de Léonie-Emilie née Vuillet, Wurtembergeoise.  
Kneuss, Marie-Mathilde, fille de Louis-Werner et de Maria née Mathys, Bernoise.  
Ketterer, Henri-Georges, fils de Henri-Edouard et de Fanny née Sandoz, Bernois.  
Triponez, Charles-Edouard, fils de Joseph-Victor et de Marie-Eulalie née Gigon, Bernois.  
Prince-dit-Clottu, Madeleine, fille de Louis-Paul et de Rosine née Luginbühl, Neuchâteloise.  
Hirschy, Walther-Marcel, fils de Emile-Alcide et de Louise née Ducommun-dit-Boudry, Bernois.  
Dellenbach, Renée, fille de Arnold-Hector et de Alice-Emma née Droz-dit-Busset, Bernoise.  
Rose-Caroline, fille illégitime, Neuchâteloise.  
Fehr, Louis, fils de Louis-Arnold et de Elisa née Bögli, Thurgovien.  
Fehr, Henri, fils de Louis-Arnold et de Elisa née Bögli, Thurgovien.  
Stettler, Rosalie, fille de Christian et de Maria née Affolter, Bernoise.

### Promesses de Mariages

Mérillat, Emile-Arthur, horloger, Bernois, et Renaud-dit-Louis, Mathilde-Adèle, sans profession, Neuchâteloise.  
Aubert, Héli-Ami, emboîteur, Genevois, et Matthey-Pierret née Maire, Marie-Cécile, horlogère, Neuchâteloise.  
Ducommun-dit-Boudry, Camille-Arthur, faiseur de secrets, Neuchâtelois, et Biedermann, Anna, polisseuse, Bernoise.  
Tripet, Théodore, deuxième secrétaire de préfecture, et Matthey-Doret, Eva-Stéphanie, tous deux Neuchâtelois.  
Matthey, Charles-Eugène-Edmond, gardien des musées, à Besançon, et Jobin, Marie-Lucia-Mélina, horlogère, Bernoise.  
Zuger, Eugène, maître coiffeur, Alsacien, et Thönen, Maria-Elise, sans profession, Bernoise.  
Scheuch, Marc-Emile, boîtier, Thurgovien, et Müller, Maria-Katharina, servante, de Unterschächen (Uri).  
Bigler, Emile, faiseur de ressorts, et Burgener, Fanny-Clémence, horlogère, tous deux Bernois.  
Berberat, Julien, horloger, Bernois, et Huguenin née Jeanneret, Marie-Adèle, journalière, Neuchâteloise.  
Calame-Longjean, Louis-Charles, voyageur de commerce, Neuchâtelois, et Bauer, Léa-Bertha, tailleur, Bernoise.



**Avis officiels**  
de la  
**Commune de la Chaux-de-Fonds**  
**Débit de sel**

Le public est prévenu qu'un cinquième débit de sel a été ouvert au domicile de M. Frédéric RUBIN, rue du Nord 1, (maison Castioni). La Chaux-de-Fonds, le 15 août 1892. 1247 3-3 Conseil communal.

**Impôt communal**

Il est rappelé aux contribuables en retard dans le paiement de l'impôt communal qu'ils peuvent s'acquitter jusqu'au **lundi 5 septembre 1892** à 6 heures du soir. La surtaxe sera réclamée des retardataires à partir du lendemain 6 septembre 1892. — Les personnes dont les recours sont encore en suspens sont invitées à payer l'impôt jusqu'au 5 septembre afin d'être exonérées de la surtaxe; si leur recours est reconnu fondé, l'excédent payé leur sera remboursé. Chaux-de-Fonds, le 20 août 1892. 1248 3-3 Conseil communal.

**Ecole d'Art**

Les cours du soir commenceront dès le 5 septembre; les inscriptions seront reçues aux heures des leçons, soit chaque semaine, au Collège industriel:

Le lundi, le mercredi, le vendredi, **Dessin artistique**, degré inférieur, professeur M. P. E. Stucky. — Degré moyen, professeur M. Ed. Kaiser. — Degré supérieur, professeur M. William Aubert.

Le mardi, **Composition décorative**, professeur M. Eug. Schaltenbrand. — **Modelage**, professeur M. Ed. Kaiser. Le lundi et le mercredi, **Dessin appliqué à la mécanique**, professeur M. H. Coullery.

Le jeudi, **Anatomie et perspective artistiques**, professeur, M. Ed. Stébler.

Le vendredi, **Dessin d'architecture**, professeur, M. Eug. Schaltenbrand.

Tous ces cours commencent à 8 heures du soir pour se terminer à 9 3/4 heures, excepté les leçons de **Dessin artistique** du cours supérieur qui ont lieu de 8 heures à 10 heures.

**Dessin artistique** à l'usage des demoiselles, le lundi et le jeudi de 5 heures à 7 heures du soir, professeur, M. William Aubert. — Inscriptions le jeudi 8 septembre. 1260 Au nom de la Commission de l'Ecole d'Art:

Le Président,  
Paul MUNZINGER.

3-1

Dimanche 28 août 1892

**Concours Vélocipédique local**

organisé par le

**Vélo-Club de Chaux-de-Fonds**

**Programme**

8 heures matin. — Réunion des coureurs au local (Brasserie du Lion). 8 h. 25. — Départ du premier groupe (junior et bicyclettes).

8 h. 35. — Départ du second groupe (seniors).

Dès 9 h. 45. — Arrivée des coureurs.

1 h. soir. — Réunion au local.

1 1/2 heure. — Promenade en ville.

Itinéraire: rue Neuve, Léopold Robert, Place de l'Hôtel-de-Ville, Balance, Parc, Endroits, Léopold Robert, EPLATURES.

**Restaurant V. Matthey**

Dès 2 heures

**Grande Fête Champêtre**

**BAL**

**Concours d'adresse**

**Concours de lentes**

**Concours pour jeunes gens**

5 heures. — Distribution des Prix.

6 heures. — Retour au local.

En cas de mauvais temps, le concours sera renvoyé. 1271

30, rue de la Serre, 30

**LAIT FRAIS**

tous les jours

depuis 5 heures du matin

**Fromages assortis**

**Beurre frais et Œufs frais**

1129 A **Epicerie**

**Société française philanthropique et mutuelle**  
de **Chaux-de-Fonds**

Dimanche 28 août 1892

**Sortie familière**  
au **Valanvron**  
(Pâturage Augsbourger)

10 heures. — Ouverture de la fête. — Tir au Flobert et aux Fléchettes.

Midi. — Dîner champêtre.

1 1/2 heures. — Reprise du tir. — Ouverture des jeux: Course au sac, Mât de cocagne, Mât de beauqué, Roue aux pains d'épices, Pêche à la ligne, Course libre, Saut, Jeu du tambour, Jeu des plaques, Jeu du canard, etc.

2 heures. — Ouverture de la **Danse champêtre** gratuite.

5 > — Clôture du tir.

5 1/2 heures. — Distribution des prix. 3-3 1252

Pendant les jeux, distribution gratuite aux enfants

Aucun marchand autres que ceux qui auront traité avec la commission ne sera toléré sur la place de fête. S'adresser à M. Fr. Belson, Jaquet Droz, 56.

**J. NAPHTALY**

5, rue Neuve \* rue Neuve 5

(vis-à-vis du CAFÉ de la PLACE)

**CHAUX-DE-FONDS**

**Mabillements pour catéchumènes**

depuis 20 à 45 fr.

3-2 **Chemises blanches** 1255

depuis 3.50 à 5 fr.

**Cravates, Régates, Plastrons, Nœuds, Lavallières**  
en satin et en faille, au choix 85 ct. la pièce.

Les envois au dehors se font contre remboursement.

**BRASSERIE**



M. Fritz Schiffmann a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il vient d'ouvrir 63, rue du Progrès 63, une brasserie. 1264-3

Cet établissement portera le titre de

**Brasserie de l'Union**

**Bière de Bâle** de la Brasserie **LÖWENBRÄU**

**Le Docteur A. Favre**

de reour

**Spécialité: Affections chirurgicales et des voies urinaires, accouchements et maladies des dames.** 3-2 1262

**ATELIER**

A vendre le matériel d'un atelier de graveur comprenant: un tour à guillocher, double équilibre, avec excentrique, bague à ovales, pinces à carrures pour or et métal et autres accessoires; une ligne droite avec pantographe. Un établi à trois places, une chaudière portative à brûler les déchets. S'adresser à James Nicolet, rue de l'Industrie 5. 6-3 1250

**CAVE**

9, Rue Neuve, 9

00-7-8 **Chaux-de-Fonds** 1207

**Vin rouge d'Italie** en tout premier choix, qualité extra, le litre 50 c.

**Vin blanc ferrugineux**, Carovigno 1887, la bouteille Fr. 1 10

**Vin d'Asti mousseux** > 1 50

**Vin blanc Neuchâtel**

mousseux > 1 —

**Eglise nationale**

Paroisse française

Dimanche 28 août 1892

9 1/2 h. — Réception des catéchumènes garçons. — Communion. Chœur mixte.

2 h. — Réception des catéchumènes filles. Chœur mixte.

Dimanche 4 septembre

9 1/2 h. — Prédication. Communion.

2 h. — Méditation.

**SALLE DE L'ABEILLE**

Dimanche 4 septembre 1892

Communion

Baptêmes tous les dimanches à 10 h. 3/4 4-2 1263

**VACCINATION**

Tous les jours de une à deux heures chez le **D<sup>r</sup> Coullery**

rue de la Demoiselle, 56

**Vaccin animal de LANCY**

6-4 1237

**ATTINGER frères NEUCHÂTEL**

Vient de paraître

**LE LION DE LUCERNE**

Poème commémoratif par **Henri-Edouard Droz**. Bois de F. Valloton. — 1 broch. gr. 8: 50 cent. Exemplaires sur Hollande, format Jésus: 1 franc. 6-3

**Restaurant Vital Matthey**  
**Eplatures**

Dimanche 28, et Lundi 29 août

A l'occasion de la fête de vélocipédie qui aura lieu chez moi

**GRANDE Répartition**

et **Soupers**

Se recommande, 1266

**Le tenancier.**

**Terrinier**

Le soussigné venant de s'établir à la Chaux-de-Fonds, se recommande à l'honorable public pour tout ce qui concerne sa profession.

Ouvrage prompt et soigné. (1242 Prix modiques.)

**Fritz HOFFMANN**, terrinier, 3-3 rue de l'Hôtel-de-Ville, 56.

**ÉGLISE INDÉPENDANTE**

**Fête de Septembre.**

Dimanche 28 Août

9 1/2 h. matin. — Réception des catéchumènes.

2 h. après-midi. — Culte à l'Oratoire.

8 h. soir. — Prédication et Communion.

Dimanche 4 Septembre.

9 1/2 h. matin. — Prédication et Communion.

2 h. après-midi. — Culte à l'Oratoire.

8 h. soir. — Culte au Temple. 1273

**Société du Gaïac**

**Grande Poule aux Combettes**

Dimanches 21 et 28 août 1892

à partir de 9 heures du matin

Lundi 29 août

à partir de 4 heures du soir

En cas de mauvais temps, la poule sera renvoyée de 8 jours. 3-3 1251

**Nouvelle Boucherie DE L'ABELLE**

88, rue de la Demoiselle, 88

1257 (Maison Trezzini) 6-3

A partir de ce jour

**BŒUF 1<sup>re</sup> qualité, à 75 c.**

**le demi-kilo**

Se recommande, J. WORMSER.

**Café-Restaurant Stettler**

2 b **GRANDES CROSETTES** 2 b

Dimanche 28 août 1892

**BAL BAL**

1268

Se recommande.

**AVIS**

Le syndicat des maréchaux, charbons et selliers, a décidé dans sa dernière assemblée de rayer de ses livres les deux membres

**Xavier Schmit et Jacques Vertmuller**

actuellement à Chaux-de-Fonds, pour non-paiement de cotisations et absences réitérées aux assemblées.

1249 3-3 **Le Comité.**

**Resultat des essais du lait du 22 au 23 août 1892**

Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après le lait qu'ils fournissent

Noms, Prénoms et Domiciles	Barymètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémomètre	Observations
Jenzer, Frédéric, Eplatures	40	31,1	36,6	17,	
Kocher, frères, Eplatures	39	30,6	35,6	15,	
Urfer, Louis-Edouard, Eplatures	37	31,4	35,6	14,	
Lehmann, Jean, Eplatures	37	32,6	37,1	13,	
Niggli, Frédéric, Eplatures	37	35,5	36,5	11,	
Savoie, Lucien, B. de la Capitaine 16	35	32,	36,1	12,	
Gertsch, Christian, Bulles 10	34	31,2	35,2	12,	
Wenger, Christian, Sombaille 15	34	32,2	36,2	11,	
Vonallmen, Frédéric, B. de la Capitaine 1	34	33,	36,6	11,	
Calame, Paul-Frédéric, Bulles 2	34	31,4	35,4	10,	
Zumkehr, Jonas, Eplatures	32	31,2	34,6	10,	
Robert-Studler, H., B. de la Capitaine 11	32	32,6	36,1	9,	

Chaux-de-Fonds, le 24 août 1892. Direction de police.

Dimanche 28 août 1892

**GRANDE**

**Fête champêtre**

organisée par la

**Fanfare montagnarde**

et la Société de chant

**L'HELVÉTIKA**

au

**Nouveau Stand**

**DES ARMES - RÉUNIES**

**Programme**

10 heures matin. — Ouverture des jeux.

Jeux divers. — Roues aux cristaux de Bohême.

Tir au flobert. Jeu des chevaux, etc.

1 heure. — Reprise des jeux.

De 2 h. à 11 h. — Danse sur le grand pont, fête de nuit.

**DIMANCHE & LUNDI**

dès 10 h. du matin

**GRANDE RÉPARTITION**

au jeu de quilles

**DIMANCHE**

4 heures. — Distribution gratuite aux enfants accompagnés de leurs parents.

8 heures. — Distribution des prix du tir.

En outre, à 11 heures du matin,

**GRAND CONCERT**

au Bois du Petit Château offert par la Fanfare Montagnarde au profit des chevreuils. 1267

En cas de mauvais temps, la fête aura lieu dans les grands locaux de l'établissement des Armes-Réunies.

**Deutsche Kirchengemeinde.**

**Sonntag, den 28. I. M.,** Vormittags 9 1/2 Uhr: Vorbereitungs-

predigt auf das Herbstfest und hl. Abendmahlsfeier.

**Sonntag, den 28. I. M.,** Nachmittags 2 Uhr: Predigt. 1-1269

**RESTAURANT DE GIBRALTAR**

tenu par

**A. Ringger**

Dimanche 28 août 1892

dès 3 h. après midi

**GRAND**



Entrée libre 1272-1 Entrée libre

**A louer** pour cas imprévu ou pour St-Martin, un logement de quatre pièces, situé au centre du village. — S'adresser à M. Eugène CLEMENCE, Grenier n° 1. 3-1 1265

**A vendre** Un beau lit complet bon crin, une table de nuit, une table ronde à un pied et un horloge. S'adresser rue de la Demoiselle 90, au deuxième, à droite. 3-3 1244

**A louer** un BEAU LOGEMENT de quatre pièces avec dépendances, bien exposé au soleil. A la même adresse on offre aussi à louer un pignon de quatre chambres avec dépendances, le tout situé aux Grandes-Crosettes. S'adresser au bureau de la Sentinelle. 3-3 1243

Imprimerie H. Schneider, Bienne